

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°29/2021 du 17/11/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Situation contrastée dans la zone AEOI : entre réouverture et fermeture.** Alors que la plupart des pays de la zone AEOI connaissent une baisse du nombre de cas, Maurice est confronté à une nouvelle vague de COVID-19. Au Kenya, par contre, 19 mois après la mise en place d'un couvre-feu, celui-ci est désormais levé. Après près de 2 ans de fermeture, les écoles devraient quant à elles rouvrir en Ouganda en janvier 2022.
- **Madagascar – Le Conseil des Ministres approuve la réouverture progressive des frontières aériennes malgaches.** Le Conseil des Ministres du 13 octobre a approuvé la réouverture progressive des frontières aériennes malgaches, fermées depuis le 19 mars 2020. Les vols internationaux assurés par Air France et Air Madagascar redémarreront à partir du 6 novembre entre Paris et Tananarive, ainsi que les vols charters en provenance de Milan ou Rome à destination de Nosy-Be. Les vols régionaux vers l'océan Indien reprendront le 23 octobre, avec des liaisons Air Mauritius entre Tananarive et Port Louis et des vols Air Austral entre Tananarive et St Denis de la Réunion.
- **Zone AEOI – La vaccination progresse.** Alors que l'Union africaine a annoncé ces derniers jours l'achat de 110 millions de doses de vaccins Moderna, le Burundi vient de recevoir ses premières doses de vaccin. Le gouvernement kenyan a par ailleurs annoncé sa volonté de se doter de ses propres capacités de production de vaccins, alors que le Sénégal, le Rwanda et l'Afrique du Sud sont également en pourparlers avec des investisseurs pour lancer prochainement la production de vaccins contre la COVID-19.

Points notables d'actualité générale

- **Afrique de l'Est - Tournée du ministre délégué au Commerce extérieur, Franck Riester.** Franck Riester a effectué une tournée en Afrique de l'Est : après la Tanzanie le 19 octobre, il s'est rendu en Ouganda, puis au Rwanda et enfin Kenya sur la semaine du 25 au 29 octobre 2021. Il était accompagné de délégations d'entreprises françaises, notamment du MEDEF- International. Cette visite a notamment été l'occasion de renouveler un accord de partenariat entre MEDEF-International et KEPSA, ainsi que de lancer officiellement le French Agro Club – Kenya.
- **Kenya, Afrique – Investissements africains.** D'après un rapport publié par la Banque Africaine de Développement, le Kenya, l'Égypte, le Nigéria et l'Afrique du Sud ont concentré 80 % des investissements en Afrique en 2021. Ces pays concentrent depuis 10 ans la majorité des investissements étrangers. Cette tendance est également à relier au plus grand nombre d'accélérateurs d'entreprises présents dans ces pays. Ces derniers comptent la plus grande majorité des 650 accélérateurs et écosystèmes favorables aux projets d'entreprenariat recensés en Afrique.

- **Zone AEOI –Revue à la baisse du rebond moyen en 2021, mais plusieurs pays au-delà de la moyenne subsaharienne.** Selon le dernier rapport du FMI, la croissance économique en Afrique subsaharienne s'établirait à +3,7% en 2021. Plusieurs pays d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien devraient néanmoins connaître une croissance supérieure à cette moyenne : Seychelles (+6,9%), Kenya (+5,6%), Soudan du Sud (+5,3%), Rwanda (+5,1%), Djibouti (+5,0%), Maurice (+5,0%), Tanzanie (+4,0%), Ouganda (+4,7%).
- **Kenya – Fin du couvre-feu et programme de relance supplémentaire.** Le 20 octobre 2021, à l'occasion de son discours pour le Mashujaa Day, le président kényan, Uhurru Kenyatta, a annoncé la fin du couvre-feu sanitaire à 22h dans l'intégralité du pays, en place depuis mars 2020, suite à la baisse du taux de positivité journalier en dessous des 5 %. Le président a également annoncé un plan de relance supplémentaire de 26,0 Mds KES (234,0 MUSD) afin de soutenir la reprise et porter la croissance à 6 % cette année. Celui-ci couvre les secteurs de l'agriculture, la santé, l'éducation, la réponse à la sécheresse, les infrastructures, l'inclusion financière, l'énergie et la conservation de l'environnement. Les premières mesures détaillées contiennent notamment la poursuite des subventions aux fertilisants (1,0 Mds KES) ; une aide de 1,5 Mds KES pour le secteur du sucre ; 1,0 Mds KES pour le secteur du café et ; 8 Mds KES pour le programme d'expansion des infrastructures scolaires. Le détail du programme devrait être détaillé prochainement.
- **Ethiopie – Nouvelle dégradation de la note souveraine de l'Éthiopie par Moody's.** Alors que le conflit entre dans une nouvelle phase, l'agence américaine Moody's a dégradé le 20 octobre dernier les notes d'« émetteur à long-terme » et d'« emprunteur pour des prêts non garantis » du gouvernement éthiopien, la note souveraine passant ainsi de Caa1 à Caa2. Cette décision fait suite à la précédente dégradation de l'agence le 17 mai 2021, laquelle avait été suivie le 24 septembre par Standard & Poor's (passage à CCC+). L'agence, qui émet une note plus sévère que ses concurrents, explique cette révision par le retard pris dans le processus de traitement de la dette éthiopienne via le Common Framework, couplé à la persistance et l'expansion du conflit, qui réduit la capacité de l'État souverain à obtenir des financements extérieurs, qui sont essentiels pour consolider ses faibles réserves de change.
- **Burundi – Dans sa dynamique d'ouverture, le pays se tourne vers la Communauté d'Afrique de l'Est.** Toujours sous le coup des sanctions de l'Union européenne (UE) en raison de son bilan en matière de droits humains et politiques, le Burundi fait appel à ses voisins d'Afrique de l'Est et demande à la Communauté de l'aider à développer son potentiel économique. L'ouverture du Burundi, qui a repris avec l'élection d'Evariste Ndayishimiye en 2020, se poursuit avec la rencontre en Tanzanie de la Présidente Samia Suluhu. Cette rencontre a débouché sur la promesse de plusieurs nouveaux projets d'infrastructure (construction de routes et de voies ferrées) dont les financements sont encore à finaliser. Décidées en 2015 après une grave crise politique, les sanctions de la part de l'UE (gel de 432 MUSD et de 60 MUSD de la part de la Belgique) devaient prendre fin en octobre 2020 mais ont été prolongées jusqu'en décembre 2021.
- **Somalie - Nouvelle stratégie pour améliorer la gestion des ressources en eau.** La pénurie d'eau qui sévit en Somalie est source de conflits et de déplacements de population. La quasi-totalité des prélèvements en eau est utilisée pour l'irrigation, la majorité des Somaliens dépendant de l'agriculture et de l'élevage pour leur subsistance. Dans ce contexte, la Somalie vient de publier sa nouvelle stratégie nationale de gestion des ressources en eau, pour la période 2021-2025. Décomposée en 20 sous-stratégies, le document met notamment l'accent sur l'établissement d'un cadre fonctionnel de gouvernance du secteur de l'eau. Bien qu'aucun budget ne soit annoncé pour la mise en œuvre de ce programme, cette nouvelle stratégie nationale est fondée sur l'objectif de développement stipulé dans le Plan National de Développement 2020-2024, qui vise la croissance économique et la réduction de la pauvreté au cours des cinq prochaines années en Somalie.
- **Soudan – Coup d'État et déclaration de l'état d'urgence.** L'armée, appuyée par les paramilitaires des Forces de soutien rapide du commandant Hemmeti, a arrêté lundi 25/10 le Premier ministre Abdallah Hamdok ainsi que plusieurs membres du gouvernement, du Conseil de souveraineté et dirigeants politiques. L'état d'urgence a été décrété et le général Abdel Fattah Al-Bourhane a annoncé la dissolution du conseil de souveraineté qu'il présidait, en vue de la formation d'un nouveau gouvernement composé de « personnes compétentes » pour permettre la transition vers un État civil ». La communauté internationale a condamné le coup d'état, à l'instar du secrétaire général des Nations Unies (ONU) Antonio Guterres et les États-Unis menacent de suspendre l'aide de 700 MUSD destinée à la transition démocratique.

- **Soudan – Suspension de l'aide internationale.** Le principal bailleur international, la Banque Mondiale, dont l'aide potentielle estimée avoisine 3 Mds USD sur les années fiscales 2022 et 2023, a, le 27 octobre, au travers d'une déclaration de son Président, qui s'était rendu pour la première fois fin septembre à Khartoum, mis l'ensemble de ses décaissements en pause. Son programme emblématique, le Family Support Program d'aide aux familles défavorisées, qui commençait sa montée en puissance, a été suspendu dans l'attente d'une évaluation sur la situation actuelle. De leur côté les États-Unis ont également suspendu leur aide non humanitaire estimée à 700 MUSD. Or, le Soudan a besoin de cette aide : en 2021, les dons de la communauté internationale étaient censés représenter 94,7% de ses besoins de financement extérieurs et 90,6% pour 2022. Au-delà de ce manque à gagner, c'est une grande partie de la composante assistance technique qui peut être remise en question, non seulement sur le plan politique mais également pratique. En effet, compte tenu de la situation, les déplacements des experts internationaux seront limités, les échanges se faisant principalement par téléconférence. Or la coupure de l'internet mobile rend ces échanges souvent difficiles d'autant qu'un certain nombre d'interlocuteurs du côté soudanais ne peuvent se rendre sur leurs lieux de travail.
- **Soudan – Premiers impacts économiques du coup d'Etat du 25 octobre.** Alors que début novembre, les tractations et médiations continuent entre les différentes parties prenantes des sphères civile et militaires, la situation, bien que compliquée, tend à se normaliser. Le port porte-conteneurs de Port Soudan, après plus d'un mois et demi de fermeture, a pu enfin reprendre ses activités. De la même manière, la Banque centrale a publié de nouveau, depuis le 4 novembre, le taux de change officiel, soit 438 SDG pour 1 USD, soit un taux équivalent à celui qui prévalait avant le coup d'Etat du 25 octobre. Cependant les communications internet mobiles, qui représentent la majeure partie des recettes des opérateurs mobiles, continuent à être bloquées, ce qui va se traduire par une perte substantielle de rentrées fiscales, les communications supportant une TVA de 40 %. Enfin, le secteur public continue toujours à tourner au ralenti. Au-delà du limogeage le jour du coup d'Etat de l'ensemble des ministres et des vice-ministres, suivi le 5 novembre de celui de certains conseils d'administrations et parfois des dirigeants des principales entreprises publiques civiles, les administrations souffrent d'un certain absentéisme dû en grande partie aux difficultés de transport de leurs équipes.
- **Maurice – Sortie de la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI).** Suite à la visite d'une délégation du Groupe d'Action Financière (GAFI) du 13 au 15 septembre, l'organisme intergouvernemental a annoncé lors de sa réunion plénière du 21 octobre la sortie de l'île Maurice de sa liste grise des « juridictions sous surveillance accrue », dans laquelle le pays était inscrit depuis février 2020. Le GAFI a notamment souligné les efforts déployés par Maurice en matière de renforcement de son système de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Maurice s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'action consistant à superviser les entreprises et professions concernées, améliorer l'accès aux informations sur les bénéficiaires effectifs des entreprises, former les forces de l'ordre et agences chargées des enquêtes financières et appliquer des sanctions financières ciblées.

Actualités agricoles

- **Kenya, Afrique de l'Est – Une sécheresse particulièrement préoccupante.** Depuis la fin de l'année 2020, la région de la Corne de l'Afrique fait face à sa troisième saison des pluies consécutive où le niveau des pluies est inférieur à la moyenne. Ce phénomène risque d'intensifier la forte sécheresse déjà présente dans la région et de menacer un peu plus la sécurité alimentaire de ses habitants. Le Famine Early Warning System Network (FEWS NET) estime que plus de 20 millions de personnes auront besoin d'une assistance alimentaire dans les mois à venir. Les populations pastorales sont les premières touchées par ce phénomène, le manque d'eau et de fourrage ayant déjà causé la mort de plus 4 000 animaux. Les conséquences de la sécheresse sont aussi visibles sur les cultures qui affichent une très forte baisse de rendement, poussant les prix du marché des produits agricoles à la hausse, largement au-dessus de la moyenne de ces 5 dernières années dans la région. Les prévisions climatiques laissent à penser que le phénomène devrait se prolonger encore au printemps 2022 mettant encore un peu plus à l'épreuve les populations rurales.

- **Kenya – Lancement du French Agro Club Kenya à l'occasion de la visite de Franck Riester.** Le French Agro Club Kenya a été lancé le 28 octobre 2021 en présence notamment de Franck Riester, Ministre délégué au Commerce extérieur et à l'Attractivité Franck Riester. Cet évènement, qui a réuni une centaine de personnes dont une vingtaine d'entreprises membres du Club, a permis d'illustrer la densité de la relation bilatérale franco-kényane dans le secteur. L'inauguration a contribué à mettre en lumière les synergies entre les entreprises investies de longue date ou plus récemment dans l'agriculture kényane et de rappeler le dynamisme du secteur avec une augmentation de 40 % des exportations françaises et de 70 % des exportations kényanes en l'espace de 10 ans. Le French Agro Club Kenya est, à l'instar des autres « Club Agro » dans le monde (Brésil, Côte d'Ivoire, etc.), un collectif d'entreprises françaises ainsi que d'acteurs français privés et publics, présents au Kenya et intervenant dans le secteur agricole, agroalimentaire, forestier et des équipements. Il rassemble aujourd'hui une quarantaine de membres autour des thématiques liées à l'agriculture. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2021/11/12/lancement-du-french-agro-club-kenya-a-l-occasion-de-la-visite-de-franck-riester>
- **Ethiopie – Remaniement ministériel : 3 nouveaux ministres d'Etat à l'agriculture.** A l'occasion du renouvellement du gouvernement courant octobre 2021, 3 nouveaux Ministres d'Etat font leur entrée au Ministère en charge de l'agriculture. Si le Ministre, M. Oumer Hussein, et le Ministre d'Etat en charge de l'élevage et de la pêche, M. Fikru Regassa, sont inchangés, les 3 autres Ministres d'Etat sont des nouveaux entrants : Melese Mekonnen, Ministre d'Etat en charge du Développement Horticole ; Eyasu Elias, Ministre d'Etat en charge du Développement des Ressources Naturelles ; Sofia Kasa, Ministre d'Etat en charge de l'Agriculture et de l'Investissement.
- **Tanzanie – Tenue de la 2^{ème} conférence nationale sur l'agro-écologie.** Sous l'égide du Ministère tanzanien en charge de l'agriculture, s'est tenue à Dodoma, du 20 au 22 octobre, la 2^{ème} conférence nationale sur l'agro-écologie. Cette conférence a réuni de nombreux acteurs publics et privés tanzaniens, mais également des institutions et bailleurs internationaux. L'engagement de la France dans ce domaine a particulièrement été souligné à cette occasion. Le Vice-Ministre de l'Agriculture a par ailleurs annoncé à cette occasion la création d'un département « agroécologie » au sein du ministère, le développement de banques de semences paysannes, le soutien de programmes de recherche sur l'agroécologie avec le Tanzania Agricultural Research Institute (TARI) et le renforcement du budget alloué à l'agroécologie.
- **Ouganda – Le pays confronté à une importante pénurie alimentaire.** L'Ouganda fait partie des six pays africains dont la situation de "pénurie alimentaire" a été qualifiée de "grave" selon le dernier Indice mondial de la faim, publié le 14 octobre. P.W.Kasajja, ancien secrétaire permanent du ministère de l'Agriculture, de l'Industrie animale et de la Pêche, a souligné que l'Ouganda souffre d'un fardeau relativement lourd en matière d'insécurité alimentaire, de faim et de malnutrition. Selon lui, les perspectives de sécurité alimentaire pour l'Ouganda montrent que 2,6 millions de personnes, soit 5,6 % de la population, sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, avec de fortes disparités géographiques. Au Karamoja, région la plus pauvre d'Ouganda, 30 % de la population est confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë et ce, malgré les programmes d'aide alimentaire comme celui de 4,7 MUSD lancé récemment par l'UE dans la région. L'instabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire et les aléas climatiques constituent des défis importants pour les systèmes alimentaires ougandais.
- **Burundi – Renforcement des relations avec l'ONUDI pour agir en faveur du développement agricole.** Le 18 octobre, le Ministre des Affaires Étrangères Albert SHINGIRO recevait la représentante de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Aurélia Patrizia Calabro. Cette rencontre était l'occasion d'appeler à renforcer la coopération avec le Burundi, notamment en matière de développement agricole. Selon le Plan National de Développement (PND) 2018-2027, l'agriculture contribuerait à hauteur de 39,6 % du PIB et serait à l'origine de 84 % des emplois à l'échelle nationale. Le paysage agricole est principalement constitué de très petites exploitations (0,5 ha en moyenne par ménage) et concerne 90 % de la population rurale (soit 1,2 millions de familles). Toutefois, des investissements importants sont toujours requis pour faire face aux limites que rencontre le secteur, telles que le manque de fertilité des sols et la vulnérabilité face aux aléas climatiques. En 2012, le pays estimait à 1,1 Md USD le montant des investissements nécessaires pour le Plan National d'Investissement Agricole (2012-2017).

- **Erythrée - Perspectives agricoles positives selon la FAO.** Selon les derniers chiffres (septembre 2021) de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les perspectives de production de matières premières agricoles sont favorables pour l'année 2021. Dans la région Gash-Barka, à l'origine de plus de la moitié de la production céréalière du pays, la végétation a été beaucoup plus dense que la moyenne à long-terme malgré des précipitations en août inférieures de 30 % à leur moyenne sur longue période. Les précipitations devraient dépasser les niveaux moyens en octobre et novembre, assurant de bonnes récoltes pour l'année 2021. Les invasions de criquets qui sévissent depuis 2019 et pèsent sur la production agricole ont été beaucoup plus réduites cette année, en partie grâce aux actions conjointes menées par l'ONUAA et le gouvernement érythréen.
- **Madagascar – Le Royaume-Uni contribue à hauteur de 3,6 M EUR au PAM pour la lutte contre la sécheresse et de la crise alimentaire.** Le programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé le 16 octobre une contribution financière de 3 M GBP soit 3,6 M EUR du Royaume-Uni à travers le Foreign Commonwealth & Development Office (FCDO) visant à lutter contre la sécheresse et de la crise alimentaire dans le Sud de Madagascar. Ce financement permettra un soutien financier mensuel de 100 k MGA (soit 22 EUR) à près de 100 000 habitants des régions Androy, Anosy et Atsimo Andrefana leur permettant l'acquisition de biens d'alimentation pendant une période de cinq mois.
- **Maurice – Diminution globale de 3,7% des prix des produits alimentaires durant le troisième trimestre 2021.** Dans son dernier bulletin sur les indices de prix à la consommation, Statistics Mauritius constate une diminution globale de 3,7% des prix des produits alimentaires entre juin et septembre 2021. C'est notamment le cas du poisson (-2,4%), des légumes (-19,6%) et des herbes culinaires (-31,4%). Néanmoins le prix de la viande a légèrement augmenté de 2,5% durant le troisième trimestre, tout comme les autres produits alimentaires (+0,8%). Les prix des denrées alimentaires contribuent à 25% de l'indice global des prix à la consommation, qui connaît une légère hausse de 0,3% durant cette période.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Monde – Les prix mondiaux des engrais ont atteint des niveaux record au 3^{ème} trimestre 2021.** Les cours mondiaux des engrais ont atteint un nouveau palier durant le 3^{ème} trimestre 2021. Selon la dernière édition semestrielle du Commodity Markets Outlook de la Banque mondiale, le prix de l'engrais phosphaté le plus répandu (Phosphate de diammonium-DAP) a atteint une moyenne de 620 USD/T sur le trimestre écoulé, soit 25 % de plus qu'au premier trimestre. Pendant ce temps, l'urée et la potasse granulées ont grimpé à leur plus haut niveau mensuel en s'établissant respectivement à 435,7 USD/T et 214,8 USD/T. Cette envolée des cours s'explique par différents facteurs dont la hausse généralisée des prix du gaz naturel ayant pénalisé la production d'ammoniac nécessaire à la fabrication des engrais azotés et la flambée des cours du charbon en Chine qui a forcé certaines usines à réduire leur production. A ces éléments s'ajoute la hausse des coûts des matières premières comme la roche de phosphate dont la tonne a grimpé au dernier trimestre à 136,5 USD, soit 52 % de plus qu'au premier trimestre.
- **Kenya, Afrique – Creadev soutient le développement de la plateforme de e-commerce Twiga Foods.** Le fonds d'investissement français Creadev, renforce son soutien financier à hauteur de 50 MUSD à destination de Twiga Foods, une entreprise kenyane dans le secteur de l'alimentation, dans le but de révolutionner le commerce informel en Afrique subsaharienne. Les ménages africains dépensent plus de 60 % de leurs revenus dans les denrées alimentaires, cinq fois plus qu'en Europe. 90 % de la distribution de ces denrées est assurée par des vendeurs informels, les maillons finaux d'une chaîne de distribution qui compte en moyenne 7 intermédiaires. Grâce à sa plateforme e-commerce, Twiga Foods permet de limiter le nombre d'intermédiaires en connectant les producteurs aux distributeurs. L'investissement de Creadev doit permettre à l'entreprise de consolider le fonctionnement de ses chaînes d'approvisionnement ainsi que de s'étendre plus largement en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est.

- **Kenya – Baisse du prix du thé.** Après avoir atteint un record sur les 5 dernières années, les prix du thé à la bourse de Mombasa ont baissé pour la première fois depuis 6 semaines, forçant les vendeurs à retirer 25 % du volume mis en vente (soit 2 300 T) dans l'espoir de les remettre sur le marché lorsque les prix seraient plus favorables. L'*East African Tea Traders Association* (Eatta) indique que les prix ont chuté de 280 KES/kg (2,19 €/kg) à 250 KES/kg (1,96 €/kg) en l'espace de quelques semaines en raison d'une demande irrégulière. Ces variations de prix vont à l'encontre des prévisions de l'association qui avait estimé que la faible production de thé de cette année 2021 (274 000 T contre 300 000 T en 2020 sur la même période) aurait conduit à une limitation de l'offre et donc à une hausse de la demande. Cette baisse peut s'expliquer par le contexte politique instable en Afghanistan, les exportations kenyanes y ont chuté de 52 % ce qui représente un manque à gagner de 536 MKES (4,2 M€). Malgré la possibilité de fournir l'Afghanistan via le Pakistan, ce contexte pourrait également affecter les exportations d'autres produits agricoles comme le café, le maté, les légumes.
- **Kenya – Prix record pour la farine et les pommes de terre.** Le prix de la farine a franchi la barre des 100 KES (0,78 €) dans les magasins pour un paquet de 2 kg. Bien que le prix du maïs acheté chez le producteur ait largement baissé, les meuniers accusent des coûts de transport en hausse. Le prix de la farine de maïs devrait encore augmenter au cours de l'année 2022, du fait des faibles pluies et d'une baisse de la production estimée à -20%. De même, le prix des pommes de terre atteint un prix record avec un prix constaté de 76 KES/kg (0,60 €/kg) contre un prix moyen de 66 KES/kg (0,52 €/kg). La hausse des prix serait principalement liée à une demande accrue de l'industrie des fast-foods. D'une manière générale, le *Kenya National Bureau of Statistics* (KNBS) indique que les prix des denrées alimentaires auraient augmenté de 10,6 % en Septembre 2021 par rapport à l'année précédente, affectant le pouvoir d'achat des ménages kenyans.
- **Ethiopie – Projets d'expansion agro-industriels.** Tena Edible Oil, filiale du groupe international 54 Capital, a annoncé l'expansion de l'usine d'huile alimentaire « Tena Oil » à Dukem. Cette expansion permettrait d'augmenter les capacités de production de l'usine (+ 130 %) et créer 500 emplois d'ici 2022. Alors que les oléagineux représentaient le 3ème poste d'exportation de l'Éthiopie (345 MUSD soit 11,5 % des exportations en 2019/20), 95 % de la demande en huile alimentaire (74 M L/mois) reste couverte par les importations. En raison de l'insuffisance des capacités de transformation locale (2,3 M L/mois ; seulement 3,1 % de la demande), le gouvernement se voit obligé d'importer de l'huile de palme (40 M L / mois ; soit 54 %), les importateurs privés, quant à eux, couvrent 11,0 % de la demande (5,4 M L ; 7,3 %). Malgré une feuille de route « Exit Strategy » mise en place en 2018 pour réduire la dépendance du pays aux importations alimentaires, la majorité des agroindustriels fonctionnent en sous capacité en raison de pénuries de devises et d'intrants agricoles.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*